

Sauveteur secouriste du travail (SST) : formation initiale



Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC) de SST, pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

VALIDATION DE LA FORMATION

Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est valable 24 mois. Ce certificat SST sera délivré aux participants ayant :
Participé à la totalité de la formation.
Satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives (sinon remise d'une attestation de présence/formation uniquement).
Une attestation de fin de formation est délivrée.

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

300 € (à titre indicatif).
Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

DURÉE:

2 jours (14 heures).

MODALITÉ DE LA FORMATION:

Présentiel.

POUR QUI?

Tout public.

INFORMATIONS

Les journées INRS font 7 heures. Nombre de stagiaires par session : 4 minimum - 10 maximum. La session est annulée si l'effectif minimum n'est pas atteint.

VOTRE FORMATION

OBJECTIFS

- Intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident de travail.
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION

Prévention

- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Secours

- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la victime.
- Faire alerter ou alerter les secours.
- Secourir les victimes de manière appropriée.

PRÉREQUIS: Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

LE + FORMATION

Cette formation permet à l'employeur de répondre à ses obligations réglementaires en lien avec l'organisation des secours dans son entreprise. La prévention des risques est abordée dans le contenu enseigné.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée.
Exercices pratiques.
Moyens pédagogiques : Supports "clé en main", supports audio et visuels, outils multimédias.

Sauveteur secouriste du travail (SST) : formation initiale



Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques

RÉSULTATS

100% de stagiaires satisfaits.

100% de taux de réussite

(Données 2023, sources et méthodes de calcul).

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Pour en savoir plus veuillez contacter le 0698927098 – Référent handicap

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès, la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- Information individuelle ou collective,
- Dossier de demande de formation,
- Identification, voire évaluation des acquis,
- Vérification des prérequis réglementaires si la formation en comporte,
- Entretien individuel de conseil en formation.

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate.

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...
- Ressources documentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation finale :

Évaluation théorique / cas pratique, mise en situation

Document délivré :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Attestation de formation.

Évaluation satisfaction :

Enquête de satisfaction stagiaire.